

- L’obésité ;
- Les addictions et notamment la consommation d’Ice ;
- La prévention des cancers.

Par ailleurs, un état des lieux de la santé environnementale en Polynésie a été engagé en vue d’élaborer le futur Plan de santé global.

Plan cancer

Le bilan du Plan cancer 2018-2022 a été dressé et les travaux relatifs au nouveau Plan cancer ont débuté.

Schéma d’organisation sanitaire (SOS) 2026 - 2031

Les travaux relatifs à l’élaboration du Schéma d’Organisation Sanitaire (SOS) 2026-2031 se sont poursuivis en 2025. Le projet de schéma a été transmis au CESEC en novembre 2025, avant la transmission du projet de délibération portant son approbation à l’Assemblée de la Polynésie française en 2026.

1.2.22 Schéma directeur de la jeunesse

1. Cadre général, portée et adoption

Le Schéma directeur de la jeunesse (SDJ) 2025-2035 « Forever Young 2025 - U’i ‘āpī, ‘a hi’o ātea ! » a été adopté à l’unanimité par l’Assemblée de la Polynésie française le 24 avril 2025. Il constitue le premier schéma directeur adopté et déployé à l’échelle de l’ensemble de la Polynésie française, témoignant d’une volonté politique inédite de structurer une politique publique dédiée à la jeunesse sur l’ensemble du territoire.

Le SDJ fixe un cadre commun d’intervention et de coordination pour les acteurs publics et partenaires. Il est structuré autour de cinq objectifs spécifiques et de cinquante-cinq actions, déclinées en plan d’actions à horizon 2030.

L’ambition générale du schéma se traduit en cinq objectifs spécifiques, qui structurent l’action publique et l’organisation des travaux des équipes projets :

- Objectif spécifique n°1 : Agir pour le bien-être physique et mental de tous les jeunes.
- Objectif spécifique n°2 : Vaincre l’injustice sociale, les déséquilibres territoriaux et la reconduction générationnelle de la précarité.
- Objectif spécifique n°3 : Assurer un parcours éducatif adapté à chaque jeune.
- Objectif spécifique n°4 : Accroître l’autonomie et l’insertion professionnelle des jeunes adultes.
- Objectif spécifique n°5 : Encourager l’engagement communautaire et les initiatives citoyennes et culturelles par et pour la jeunesse.

2. Gouvernance, COPIL Jeunesse et lancement de l’Observatoire en 2025

L’année 2025 a permis d’installer la gouvernance de mise en œuvre du Schéma directeur de la jeunesse (SDJ) autour du Comité de pilotage de la politique de la jeunesse (COPIL

Jeunesse) et de l’Observatoire de la Jeunesse de Polynésie française, tous deux créés par le Conseil des ministres.

Le premier COPIL Jeunesse s’est tenu le jeudi 10 juillet 2025. L’ordre du jour portait sur la présentation et la validation des projets permettant la mise en œuvre du plan d’actions 2030 du SDJ. À l’issue de la présentation, les 55 actions du schéma ont été traduites en 37 projets structurants, phasés jusqu’en 2030. Un budget de 110 millions de FCFP est prévu et mobilisé sur les crédits affectés au SDJ.

S’agissant de l’Observatoire de la Jeunesse, outil stratégique destiné à fédérer les données, définir des indicateurs de suivi alignés sur les objectifs du SDJ, et appuyer le pilotage et l’évaluation de la politique publique jeunesse (avec l’appui de l’ISPF), les travaux de structuration ont débuté fin 2025, dans une logique de montée en charge progressive sur la période 2025–2026.

3. Travaux 2025 des équipes projets : synthèse

En 2025, la mise en route opérationnelle s’est organisée autour d’équipes projets thématiques. Les travaux ont principalement porté sur le cadrage, la traduction des actions en projets, la rédaction des fiches projets, et la préparation des arbitrages présentés au COPIL.

Les trajectoires prévisionnelles d’avancement et l’état d’avancement à fin 2025 se déclinent de la manière suivante :

Objectifs spécifiques	Actions / Projets	Prévision fin 2025	Constat 2025*
OS1 – Bien-être physique et mental	12 / 10	20%	9%
OS2 – Injustice sociale	12 / 8	12%	22%
OS3 – Parcours éducatif adapté	9 / 5	16%	20%
OS4 – Autonomie & insertion pro	11 / 6	20%	20%
OS5 – Engagement citoyen & initiatives	11 / 8	14%	10%
Total SDJ	55 / 37	16%	16%

* Constat 2025 : Il traduit la progression des travaux et ne constitue pas un indicateur d’impact.

2 Situation économique, sociale et financière

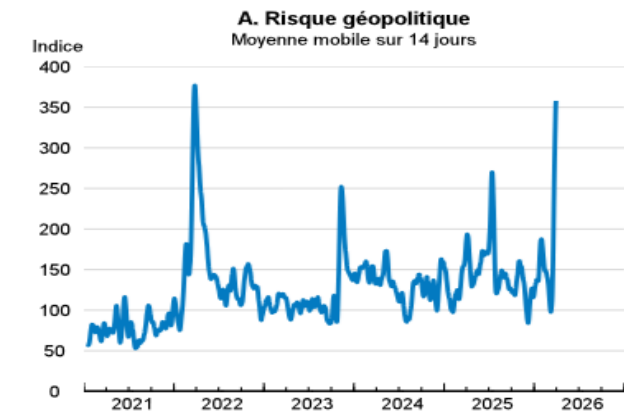
2.1 Présentation du contexte socio-économique et financier de la Polynésie française

Le contexte économique mondial

La résilience à l'épreuve : Le conflit en cours au Moyen-Orient a des coûts humains et économiques pour les pays directement impliqués et mettra à l'épreuve la résilience de l'économie mondiale.

En 2025, la croissance mondiale est demeurée solide, l'expansion ayant atteint un rythme annualisé de 3 % au second semestre. Cette dynamique a été principalement soutenue par la consommation et l'investissement privés dans de nombreuses économies. Par ailleurs, des conditions financières et budgétaires accommodantes ont favorisé la demande en technologies liées à l'intelligence artificielle. Bien que la croissance aux États-Unis ait ralenti au quatrième trimestre, notamment en raison de la fermeture temporaire des administrations publiques, le niveau d'activité s'est révélé plus robuste que prévu au second semestre. En effet, la forte progression des investissements des entreprises dans les technologies a largement compensé la faiblesse observée dans d'autres composantes de l'investissement ainsi que les contraintes liées aux droits de douane. Les échanges mondiaux de marchandises ont également continué de croître à un rythme soutenu durant la seconde moitié de l'année 2025. Les exportations de produits technologiques en provenance des économies asiatiques ont enregistré une forte progression, en lien avec les investissements significatifs réalisés par leurs partenaires commerciaux. Par ailleurs, les ajustements des droits de douane bilatéraux imposés par les États-Unis depuis la mi-novembre ont conduit à une réduction du taux effectif moyen, estimé à 9,9 %, contre 14 % selon les projections de l'édition de décembre 2025 des Perspectives économiques de l'OCDE. Dans l'ensemble, ces mesures devraient atténuer les effets négatifs du protectionnisme sur la croissance mondiale, bien que l'incertitude liée à l'évolution de la politique commerciale demeure élevée.

Dans ce contexte, l'escalade du conflit au Moyen-Orient constitue un facteur majeur d'instabilité. L'ampleur et la durée de ce conflit restent incertaines, tandis que les indicateurs de risque géopolitique connaissent une forte hausse. Les répercussions sur les marchés de l'énergie sont d'ores et déjà significatives. Depuis la fin du mois de février, la fermeture d'infrastructures énergétiques stratégiques ainsi que la perturbation du trafic maritime dans le détroit d'Ormuz ont entraîné des disruptions importantes dans les flux mondiaux de pétrole brut, de produits pétroliers et de gaz naturel liquéfié (GNL).

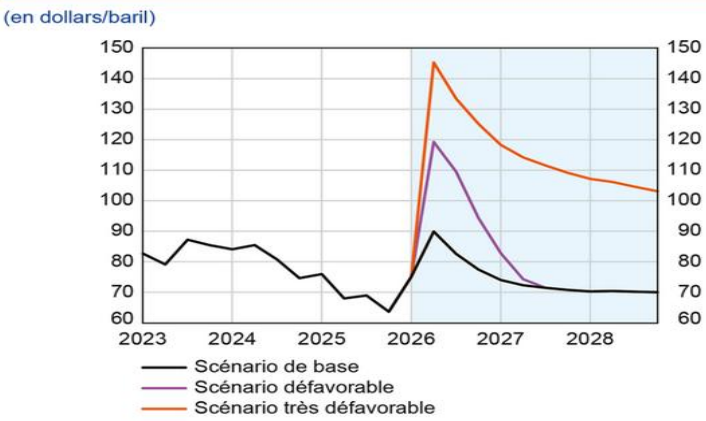


Source : Caldara et Iacoviello (2022) ; Pilgrim, Dorville et Mourougane (à paraître), « Monitoring global trade by products using Big Data » ; et calculs de l'OCDE

Le marché pétrolier en mars 2026 : entre flambée historique et incertitude durable

Depuis la fin du mois de février 2026, le marché de l'énergie connaît un basculement majeur. La guerre au Moyen-Orient a provoqué un choc immédiat, invalidant les anticipations baissières observées précédemment. Le prix du baril de Brent a ainsi enregistré une hausse spectaculaire, passant d'environ 70 dollars à un pic de 106,5 dollars, sous l'effet conjugué de l'intensification du conflit et de la paralysie quasi totale du détroit d'Ormuz, point névralgique des flux énergétiques mondiaux. Dans ce contexte, le marché pétrolier apparaît profondément tiraillé entre facteurs géopolitiques et fondamentaux économiques. À la fin de l'année 2025, les prix évoluaient pourtant dans un environnement marqué par une offre abondante, les décisions hétérogènes de l'OPEP+ et le durcissement des sanctions américaines à l'encontre de la Russie. Par ailleurs, le ralentissement de la croissance mondiale, notamment en Europe et en Chine, limitait les perspectives de progression de la demande de pétrole. Cependant, le début de l'année 2026 est caractérisé par une volatilité accrue des prix, largement déterminée par les tensions géopolitiques et les décisions ponctuelles des pays producteurs. L'escalade militaire impliquant l'Iran a profondément modifié l'équilibre du marché, reléguant au second plan les considérations liées à la surproduction. Désormais, la sécurité de l'approvisionnement constitue le principal déterminant des prix. Alors que le mois de février laissait entrevoir une stabilisation, le mois de mars a été marqué par une envolée des cours, franchissant des seuils techniques significatifs. Cette dynamique devrait se prolonger au printemps, dans un contexte de maintenance saisonnière des raffineries et d'incertitude

Hypothèse sur l'évolution du prix des hydrocarbure



Source : Eurosystème

Hypothèses sur l'évolution du prix des hydrocarbures

- Scénario haussier (le plus probable à court terme) : Si les tensions géopolitiques persistent ou s'aggravent avec le maintien des perturbations dans le détroit d'Ormuz, la réduction de l'offre mondiale et une prime de risque élevées, le prix du baril pourrait se stabiliser au-dessus de 100 \$ voire atteindre 110–130 \$ en cas d'escalade majeure.
- Scénario intermédiaire (stabilisation) : Si le conflit se stabilise sans escalade majeure et une reprise partielle des flux énergétiques avec une intervention de l'OPEP+ pour

réguler l'offre, le prix pourrait se stabiliser entre 85 \$ et 100 \$.

- Scénario baissier (moins probable à court terme) avec une désescalade rapide du conflit, un retour complet du trafic maritime conjugué à un ralentissement économique mondial accentué, le prix pourrait retomber vers 70–80 \$

Prévisions macroéconomiques et perspectives 2026 :

Le PIB mondial devrait progresser de 2,9 % en 2026 et de 3,0 % en 2027, traduisant l'effet conjugué de plusieurs facteurs. La hausse des prix de l'énergie, ainsi que l'évolution imprévisible du conflit au Moyen-Orient, alimenteront l'inflation et pèseront sur la demande. Ces éléments devraient en partie neutraliser les effets positifs liés au dynamisme persistant des investissements et de la production dans les technologies, à des taux effectifs de droits de douane plus faibles que prévu, à des politiques budgétaires et monétaires globalement expansionnistes, ainsi qu'aux performances meilleures qu'anticipées au second semestre de 2025 dans de nombreux pays.

Les projections reposent sur l'hypothèse technique selon laquelle les perturbations actuelles sur les marchés de l'énergie s'atténueront progressivement, les prix du pétrole, du gaz et des engrais s'inscrivant en baisse à partir du milieu de l'année 2026.

- Aux États-Unis, la croissance annuelle du PIB devrait se modérer, passant de 2,0 % en 2026 à 1,7 % en 2027. La forte expansion de l'investissement lié à l'intelligence artificielle serait partiellement compensée par un ralentissement de la progression des revenus réels et des dépenses de consommation.
- Dans la zone euro, la croissance du PIB devrait ralentir à 0,8 % en 2026, sous l'effet de la hausse des prix de l'énergie qui pèse sur l'activité, avant de remonter à 1,2 % en 2027, portée notamment par l'augmentation des dépenses de défense.
- En France, la croissance du PIB est estimée à 0,9 % en 2026 dans le scénario de base. Elle atteindrait 0,8 % en 2027, puis 1,2 % en 2028. La hausse des prix de l'énergie, conjuguée à celle des taux d'intérêt, pèserait sur l'activité en 2027, avant qu'un reflux des prix ne permette un rattrapage en 2028.
- En Chine, la croissance devrait ralentir à 4,4 % en 2026, puis à 4,3 % en 2027.

Inflation et risques macroéconomiques : L'inflation devrait repartir à la hausse en 2026, tout en demeurant modérée dans le scénario de base. La persistance des perturbations affectant les exportations en provenance du Moyen-Orient

pourrait accentuer la hausse des prix au-delà des anticipations et aggraver les pénuries de biens essentiels, ce qui constituerait un risque significatif de révision à la baisse des perspectives de croissance.

En France, l'inflation totale atteindrait en moyenne 1,7 % en 2026, après 0,9 % en 2025. Cette progression s'expliquerait principalement par la forte hausse des prix des hydrocarbures consécutive au déclenchement du conflit au Moyen-Orient. L'inflation alimentaire augmenterait également, mais de manière plus modérée, autour de 2 % (contre 1,5 % en 2025), en raison notamment des conditions météorologiques récentes et du renchérissement des engrais et des intrants énergétiques.

À l'inverse, l'inflation hors énergie et alimentation reculerait à 1,2 % en 2026, sous l'effet conjugué du ralentissement passé des salaires nominaux, qui se répercute sur les prix des services, et de la modération des prix à l'importation, freinant l'évolution des prix des biens manufacturés.

Facteurs d'incertitude et politiques économiques :

Un tel scénario, où un rendement des investissements dans l'intelligence artificielle plus faible qu'anticipé, pourrait entraîner des corrections plus marquées sur les marchés financiers, affaiblissant la demande et accentuant les risques pour la stabilité financière.

À l'inverse, plusieurs facteurs pourraient soutenir la croissance : une résilience accrue des entreprises, un règlement plus rapide du conflit au Moyen-Orient entraînant une baisse des prix de l'énergie, ou encore une intensification des investissements dans les technologies de l'intelligence artificielle générant des gains de productivité plus importants.

Face à ces enjeux, des mesures de politique économique peuvent être mises en œuvre afin de réduire l'exposition aux tensions géopolitiques et d'en atténuer les effets sur les ménages et les entreprises. Les dispositifs visant à amortir l'impact de la hausse des prix de l'énergie doivent être déployés de manière ciblée, en faveur des ménages les plus vulnérables et des entreprises viables, tout en préservant les incitations à la sobriété énergétique.

Par ailleurs, de nouvelles restrictions à l'exportation en réponse aux perturbations de l'offre devraient être évitées, dans la mesure où elles risqueraient d'accentuer les pénuries et de renforcer les tensions sur les prix. Enfin, les politiques favorisant l'amélioration de l'efficacité énergétique et la réduction de la dépendance aux combustibles fossiles importés constituent une priorité à moyen terme.

La croissance mondiale devrait se modérer

	2025	2026		2027	
		Prévisions intermédiaires	Différence par rapport aux prévisions de décembre	Prévisions intermédiaires	Différence par rapport aux prévisions de décembre
Monde	3.3	2.9	0.0	3.0	-0.1
G20 ¹	3.3	3.0	0.1	3.0	-0.1
Australie	2.0	2.3	0.0	2.4	0.1
Canada	1.7	1.2	-0.1	1.7	0.0
Zone euro	1.4	0.8	-0.4	1.2	-0.2
Allemagne	0.4	0.8	-0.2	1.5	0.0
France	0.9	0.8	-0.2	1.0	0.0
Italie	0.5	0.4	-0.2	0.6	-0.1
Espagne ²	2.8	2.1	-0.1	1.7	-0.1
Japon	1.2	0.9	0.0	0.9	0.0
Corée	0.9	1.7	-0.4	2.1	0.0
Mexique	0.6	1.3	0.1	1.7	0.0
Türkiye	3.6	3.3	-0.1	3.8	-0.2
Royaume-Uni	1.3	0.7	-0.5	1.3	0.0
États-Unis	2.1	2.0	0.3	1.7	-0.2
Argentine	4.4	2.8	-0.2	3.5	-0.4
Brésil	2.3	1.5	-0.2	2.1	-0.1
Chine	5.0	4.4	0.0	4.3	0.0
Inde ³	7.6	6.1	-0.1	6.4	0.0
Indonésie	5.1	4.8	-0.2	5.0	-0.1
Russie	1.0	0.6	0.1	0.8	0.2
Arabie Saoudite	4.5	4.0	0.0	3.6	-0.3
Afrique du Sud	1.1	1.2	-0.1	1.7	0.2

Note : Écart par rapport aux Perspectives économiques de l'OCDE de décembre 2025 mesuré en points de pourcentage, sur la base de chiffres arrondis. Les agrégats Monde et G20 sont calculés à l'aide de pondérations variables fondées sur les PIB nominaux, à parité de pouvoir d'achat (PPA). Les révisions des estimations de PPA influent sur les écarts mesurés au niveau des agrégats. Sur la base des données disponibles au 23 mars 2026.

1. L'Union européenne (UE) est membre à part entière du Groupe des Vingt (G20), mais l'agrégat G20 comprend uniquement les pays qui en sont également membres à titre individuel.

2. L'Espagne est un invité permanent du G20.

3. Exercices budgétaires, qui débutent en avril.

Source : Base de données des Perspectives économiques intermédiaires de l'OCDE, n° 119 ; et base de données des Perspectives économiques de l'OCDE, n° 118.

L'inflation mondiale devrait augmenter en 2026

	2025	2026		2027	
		Prévisions intermédiaires	Différence par rapport aux prévisions de décembre	Prévisions intermédiaires	Différence par rapport aux prévisions de décembre
G20 ¹	3.4	4.0	1.2	2.7	0.2
Australie	2.8	4.1	1.4	2.5	0.0
Canada	2.1	2.4	0.3	2.0	0.0
Zone euro	2.1	2.6	0.7	2.1	0.1
Allemagne	2.3	2.9	0.8	2.6	0.2
France	0.9	1.8	0.5	1.5	-0.1
Italie	1.6	2.4	0.7	1.8	0.0
Espagne ²	2.7	3.0	0.7	2.2	0.4
Japon	3.2	2.4	0.2	1.9	-0.2
Corée	2.1	2.7	0.9	2.0	0.0
Mexique	3.8	3.8	0.5	3.2	0.3
Türkiye	34.9	26.7	5.9	16.9	5.2
Royaume-Uni	3.4	4.0	1.5	2.6	0.5
États-Unis	2.6	4.2	1.2	1.6	-0.7
Argentine	41.9	31.3	13.7	14.1	4.1
Brésil	5.0	4.1	-0.1	3.8	0.0
Chine	-0.1	1.3	1.0	1.1	0.3
Inde ³	2.0	5.1	1.7	4.1	0.1
Indonésie	1.9	3.4	0.3	2.6	-0.6
Russie	8.7	6.4	1.0	4.5	0.2
Arabie Saoudite	2.0	1.9	-0.3	2.2	0.2
Afrique du Sud	3.2	3.9	0.3	3.3	0.1
<i>Pour mémoire</i>					
Pays du G20 hors Argentine et Türkiye	2.2	3.1	0.9	2.2	0.0

Note : Écart par rapport aux Perspectives économiques de l'OCDE de décembre 2025 mesuré en points de pourcentage, sur la base de chiffres arrondis. L'agrégat G20 est calculé à l'aide de pondérations variables fondées sur les PIB nominaux, à parité de pouvoir d'achat (PPA). Les révisions des estimations de PPA influent sur l'écart mesuré au niveau de l'agrégat. Sur la base des données disponibles au 23 mars 2026.

1. L'Union européenne (UE) est membre à part entière du Groupe des Vingt (G20), mais l'agrégat G20 comprend uniquement les pays qui en sont également membres à titre individuel.

2. L'Espagne est un invité permanent du G20.

3. Exercices budgétaires, qui débutent en avril.

Source : Base de données des Perspectives économiques intermédiaires de l'OCDE, n° 119 ; et base de données des Perspectives économiques de l'OCDE, n° 118.

La situation socio-économique et financière de la Polynésie française

Une croissance polynésienne portée par ses moteurs externes en 2025 :

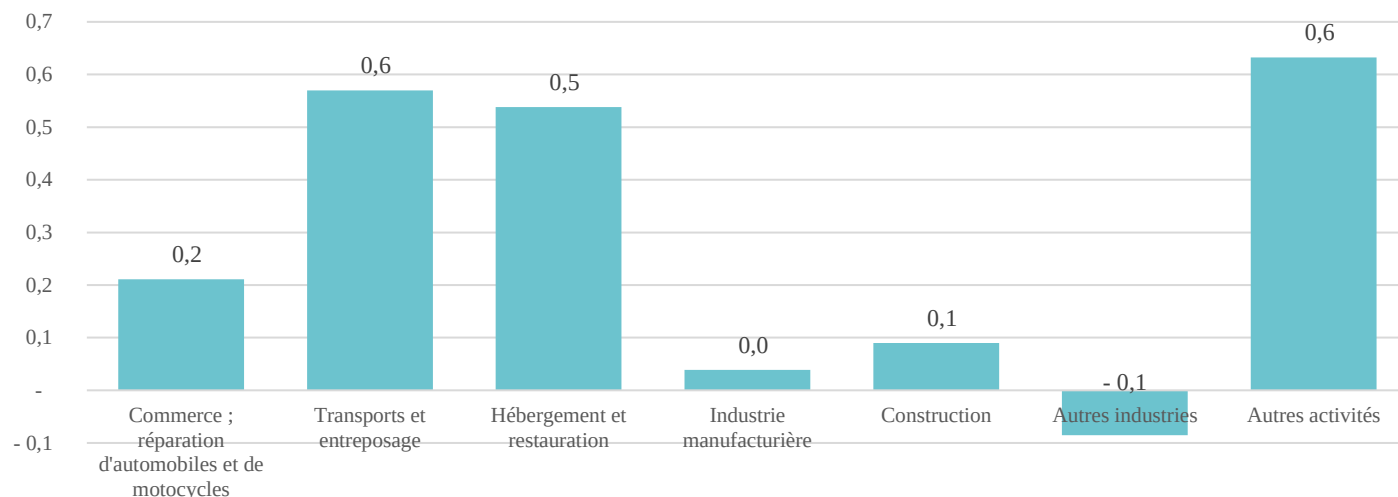
L'économie polynésienne poursuit sa croissance en 2025, après une hausse de 1,1 % du PIB en 2024, en s'appuyant principalement sur le dynamisme de la demande extérieure, en particulier pour les biens et les services touristiques.

Ainsi, en 2025, la progression du chiffre d'affaires des entreprises relevant des secteurs caractéristiques du tourisme notamment l'hôtellerie-restauration (+5 %) et les transports (+5 %) explique près des deux tiers de la croissance globale

annuelle (soit +2,0 % de chiffre d'affaires sur un an, hors secteurs bancaire et assurantiel).

Du côté des entreprises non touristiques, la croissance est soutenue par la bonne performance des activités de services administratifs et de soutien (+11 %), des activités spécialisées, scientifiques et techniques (+5 %), ainsi que du secteur de la santé humaine et de l'action sociale (+12 %). Par ailleurs, les secteurs de la construction et des industries manufacturières contribuent également, quoique modestement, à la croissance du chiffre d'affaires en 2025.

Contributions des secteurs d'activités à la croissance annuelle du chiffre d'affaires



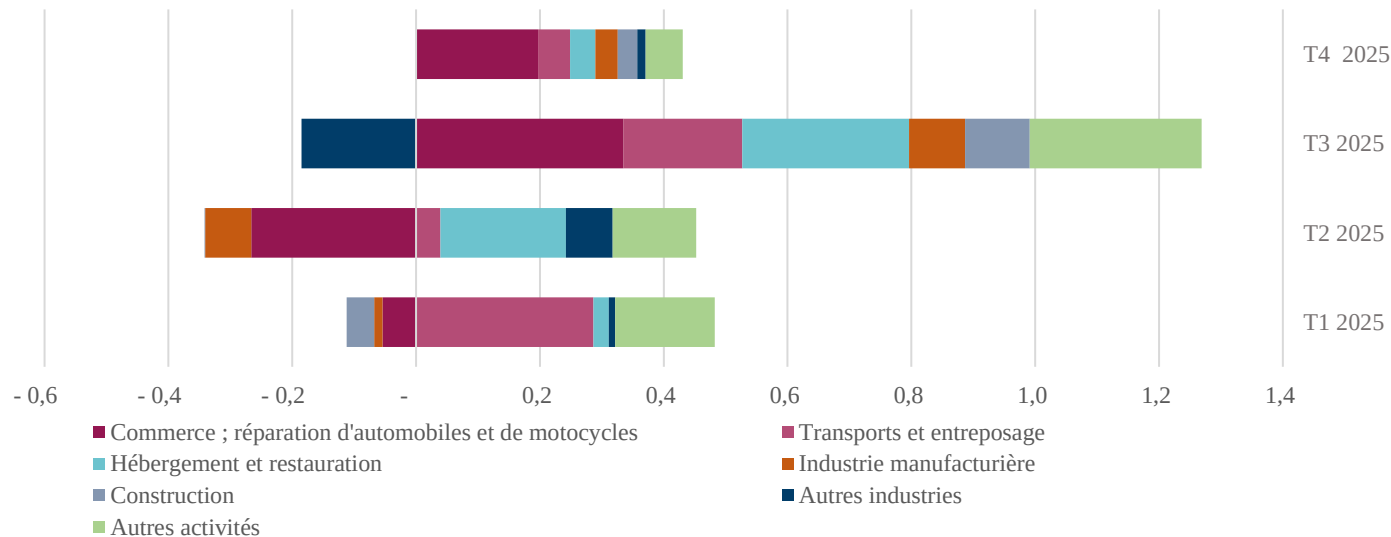
Sources : Contributions ; ISPF ; Estimations ; Unités : Point

Analyse sectorielle de la croissance :

Le secteur de la construction, qui emploie en moyenne 6 000 personnes en 2025, bénéficie d'une demande soutenue émanant à la fois des secteurs privé et public. La stabilité des conditions d'emprunt, ainsi que le dynamisme des investissements hôteliers et immobiliers, ont permis une progression du chiffre d'affaires de 1,5 %, contribuant à hauteur de 0,1 point à la croissance annuelle.

Le secteur du commerce continue de contribuer positivement à la croissance (+0,2 point) mais d'une manière très limitée en 2025. Son activité montre des signes d'essoufflement, tout comme la consommation des ménages, avec une hausse limitée du chiffre d'affaires de 0,5 % sur un an qui est inférieure à l'inflation. Cette évolution s'explique en partie par la stabilité dans le commerce automobile, mais également par une progression des ventes inférieure à l'inflation moyenne annuelle (+1,3 %) dans les commerces de détail (+0,8 %) et de gros (+0,3 %).

Contributions par secteurs d'activité et par trimestre à la croissance annuelle



Sources : Contributions ; ISPF ; Estimations ; Unités : Points

Stabilité de l'emploi et diminution du nombre de demandeurs d'emploi en 2025 :

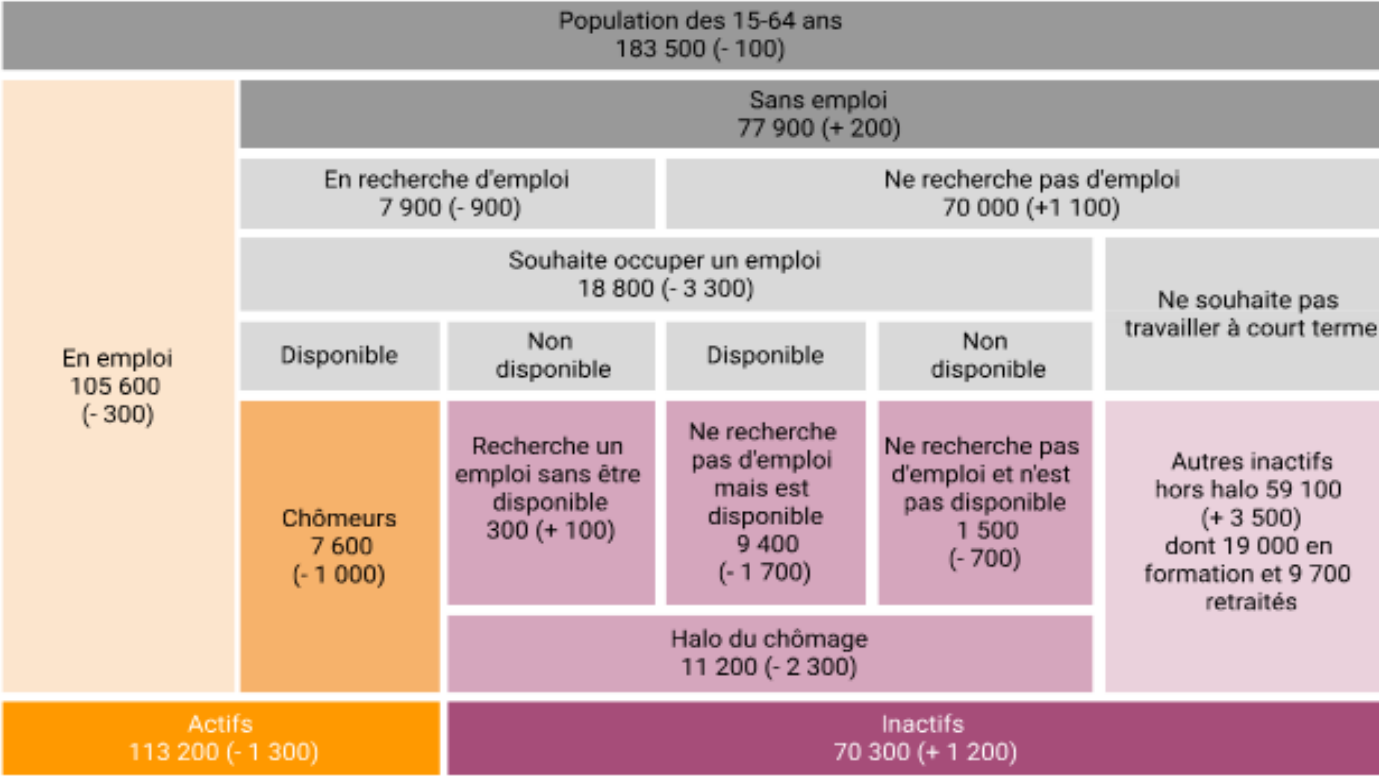
Le marché de l'emploi se stabilise en 2025, après six années d'amélioration continue. Le taux d'emploi, défini comme la part des personnes en emploi au sein de la population en âge de travailler, s'établit à 57,5 % en 2025, soit un niveau stable par rapport à l'année précédente.

Ce taux demeure inférieur à celui observé en France hexagonale (68,8 % en 2024), l'écart se maintenant à 11,3 points sur un an. Il reste également en deçà des niveaux enregistrés en Martinique (61 %) et en Nouvelle-Calédonie (61 %), tout en étant supérieur à celui des autres collectivités d'outre-mer.

Sur le plan géographique, l'emploi dans la zone urbaine de Tahiti (de Punaauia à Mahina) atteint 60,7 %, en recul de 1,5 point par rapport à 2024. À l'inverse, il progresse de 2,2 points dans les zones rurales de Tahiti et de Moorea, pour s'établir à 51,2 %. Par conséquent, l'écart entre zones urbaine et rurale se réduit à 10,4 points, après s'être accru au cours des deux années précédentes. Enfin, le taux d'emploi dans les Îles Sous-le-Vent s'établit à 56,6 % en 2025, en baisse de 2,4 points par rapport à l'année précédente.

En 2025, le nombre de personnes en emploi, qu'elles soient salariées ou non, s'établit à 105 600. Parmi elles, 4,6 % se déclarent en situation de sous-emploi, soit environ 4 900 personnes travaillant à temps partiel tout en souhaitant effectuer davantage d'heures. Elles étaient 4 700 un an plus tôt, représentant 4,4 % des personnes en emploi.

Schéma simplifié des concepts d'activité au sens du Bureau international du travail (BIT) au deuxième trimestre 2025 (évolution par rapport au deuxième trimestre 2024)



Source : ISPF - Enquête Emploi 2024-2025, Champ : individus de 15 à 64 an

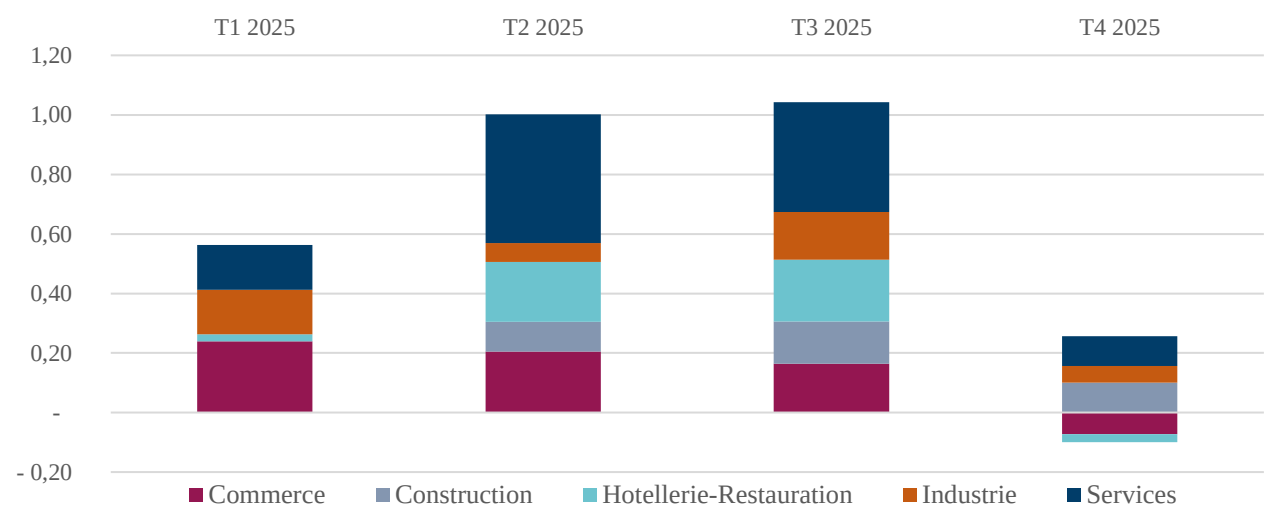
Note de lecture : Au deuxième trimestre 2025, 105 600 personnes sont en emploi, soit 300 de moins qu'au deuxième trimestre 2024.

Evolution de l'emploi salarié et dynamique salariale en 2025 :

Portés par des effectifs touristiques élevés ainsi que par une demande intérieure en légère progression, les effectifs salariés en équivalent temps plein (ETP) ont augmenté à chaque trimestre de l'année 2025. Au total, 1 800 salariés supplémentaires, en moyenne annuelle, ont intégré le marché du travail (+2,5 % sur un an), portant le nombre total de salariés à 75 700 en moyenne annuelle, soit 66 500 en équivalent temps plein (+2,7 %).

Toutefois, bien que l'ensemble des secteurs ait contribué à la création d'emplois, les dynamiques apparaissent en ralentissement. Les salariés polynésiens ont cumulé 135 millions d'heures de travail en 2025 (+2,7 % sur un an), pour une masse salariale totale de 290 milliards de FCFP, en hausse de 4 %. Cette progression s'explique pour moitié par l'augmentation des effectifs salariés et pour un tiers par la hausse du taux horaire, contribuant ainsi au soutien du pouvoir d'achat.

Contributions trimestrielles et par secteur à l'évolution de l'emploi salarié en 2025



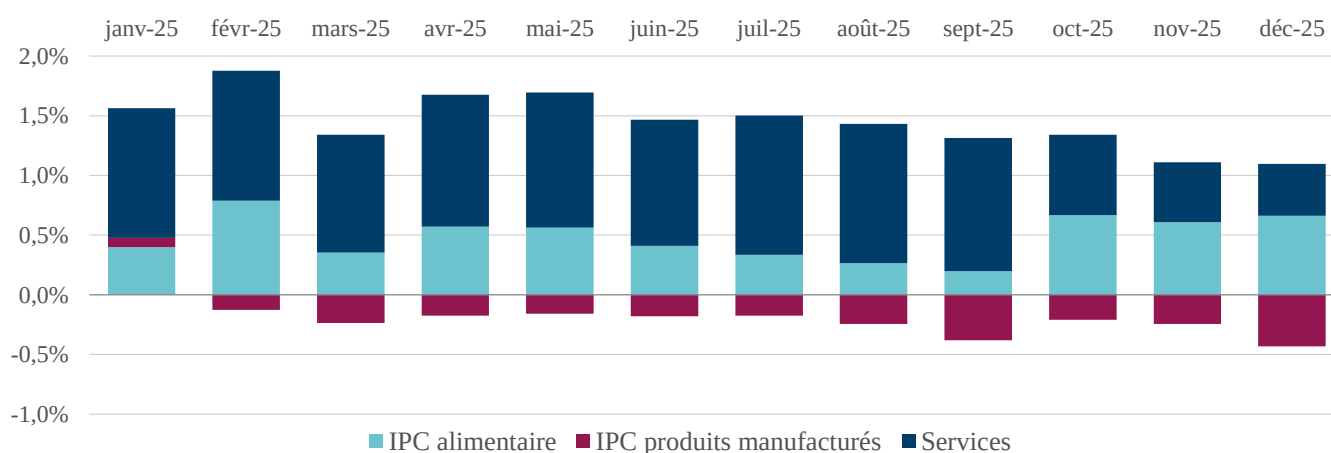
Sources : ISPF ; CPS ; Indice emploi ; Unité : Point

Une inflation maîtrisée mais contrastée :

Malgré un niveau globalement modéré, l'inflation s'établit à +1,3 % en moyenne annuelle en 2025 et suit une trajectoire décroissante au fil de l'année, passant de +1,5 % au premier trimestre à +1,0 % au quatrième trimestre. Cette inflation est principalement imputable à la hausse des prix des produits alimentaires et des boissons non alcoolisées (+2,0 % en 2025, après +0,4 % en 2024). Les principales contributions proviennent de l'augmentation des prix des viandes (+1,6 % après -1,7 %), des pains et céréales (+2,6 % après +0,3 %), ainsi que des boissons (+7,9 %) et des produits sucrés (+9,9 %). La forte progression de ces dernières catégories s'explique notamment par la hausse de la TVA sur les produits sucrés,

dont le taux est passé de 5 % à 16 % au 1er janvier 2025. Le poste « logement, eau, électricité, gaz et autres combustibles » progresse à un rythme similaire à celui de 2024 (+1,9 %), sous l'effet principalement de la hausse des loyers (+4,1 %). Par ailleurs, les prix des « autres biens et services » augmentent de 4,8 %, tirés notamment par la hausse des tarifs des assurances (+7,7 %). En revanche, les coûts du transport reculent de 0,3 % en moyenne annuelle en 2025, après une légère hausse en 2024 (+0,2 %). Cette baisse s'explique par la diminution des prix des carburants, des véhicules particuliers et des services de transport. La chute la plus marquée concerne le transport routier de voyageurs (-27,6 %), en lien avec l'instauration d'un tarif unique pour les bus à Tahiti, indépendamment de la distance parcourue.

Évolution mensuelle de l'inflation en glissement annuel par grand secteur de consommation

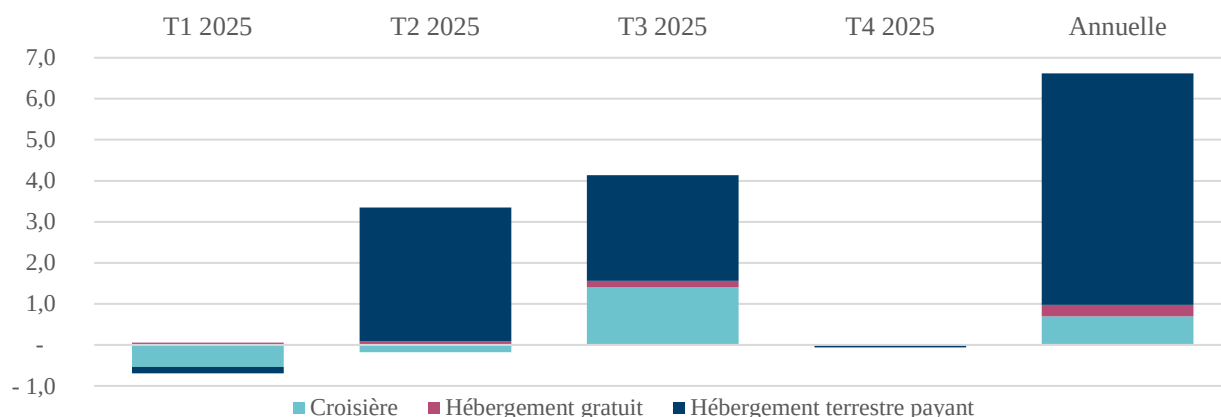


Sources : ISPF ; IPC

Un nouveau record de fréquentation touristique en 2025 porté par le rebond de la clientèle terrestre marchande : En 2025, la fréquentation touristique progresse de 6,6 % pour atteindre 281 200 touristes. Contrairement à 2024, cette hausse est principalement portée par l'augmentation du nombre de touristes séjournant dans des hébergements terrestres (+7,4 %). Cette dynamique est alimentée par la progression de la clientèle française (+6,7 %), nord-américaine (+5,3 %) et européenne hors France (+16 %). L'augmentation de ces effectifs terrestres contribue

significativement à la progression de la fréquentation des hébergements marchands (+8,2 %), ainsi qu'à la hausse de leur chiffre d'affaires. Le nombre de nuitées touristiques en hébergement terrestre marchand augmente ainsi de 9 %, soutenu par un allongement de la durée moyenne de séjour (+0,1 jour), qui atteint 14 jours. Par ailleurs, le nombre de chambres vendues dans l'hôtellerie internationale progresse de 7,9 %, en lien avec une augmentation de l'offre hôtelière (+7,4 %). Toutefois, cette reprise de l'activité s'accompagne d'une légère diminution du prix moyen par chambre (-1,3 %), qui s'établit à 71 000 francs CFP.

Contributions trimestrielles à l'évolution annuelle des effectifs touristiques selon le mode de séjour



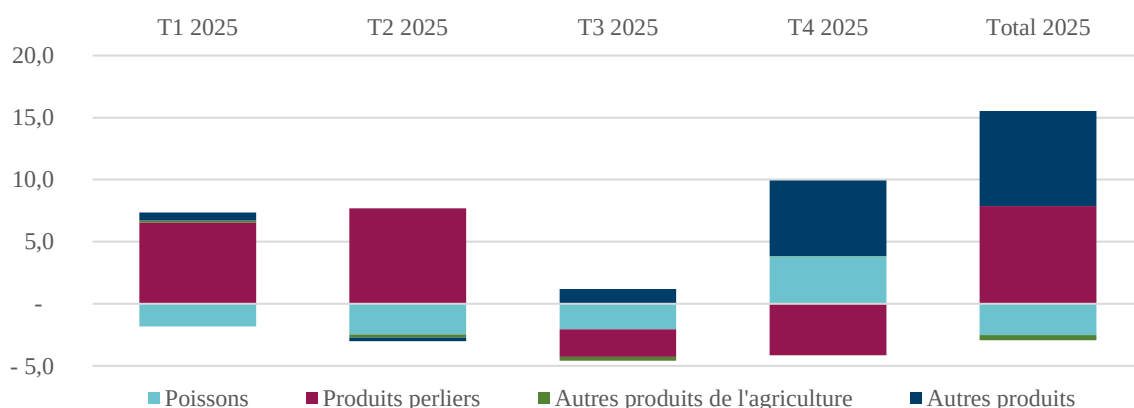
Sources : ISPF ; EFT ; Unité : point

Les exportations de produits locaux progressent de 12,6 % en valeur :

Sur l'ensemble de l'année 2025, les exportations de produits locaux progressent de 12,6 % en valeur, pour atteindre 13,5 milliards de FCFP, contre 12,1 milliards en 2024. Près de la moitié de cette hausse annuelle s'explique par une exportation exceptionnelle de produits non agricoles au quatrième trimestre 2025. Toutefois, le principal moteur de cette progression réside dans le rebond des exportations de produits perliers (+13 % en 2025). Cette augmentation est exclusivement imputable à une forte hausse des volumes exportés (+33 %), le prix au gramme ayant diminué, passant de 845 FCFP en 2024 à 719 FCFP en 2025.

Deuxième poste à l'exportation, les produits de la pêche enregistrent un recul en 2025, avec une baisse de 14 % en valeur et de 18 % en volume. Par ailleurs, les autres exportations de produits agricoles (vanille, coprah, noni, fleurs) s'inscrivent également en diminution (-5 % sur un an). Les exportations de vanille (606 millions de FCFP) reculent ainsi de 8 %, tandis que celles de noni (55 millions de FCFP) chutent de 23 %. En revanche, les exportations d'huile de coprah (650 millions de FCFP) connaissent une forte progression (+89 %). Cette hausse s'explique à la fois par un effet de base lié à la faiblesse des exportations en 2023 et 2024, le produit retrouvant ainsi son niveau moyen observé entre 2014 et 2022, et par l'augmentation du prix unitaire à l'exportation (+70 %), dans le sillage de la hausse des cours mondiaux de l'huile de coco (+63 % en 2025).

Contributions trimestrielles à l'évolution annuelle des exportations en valeur des biens exportés



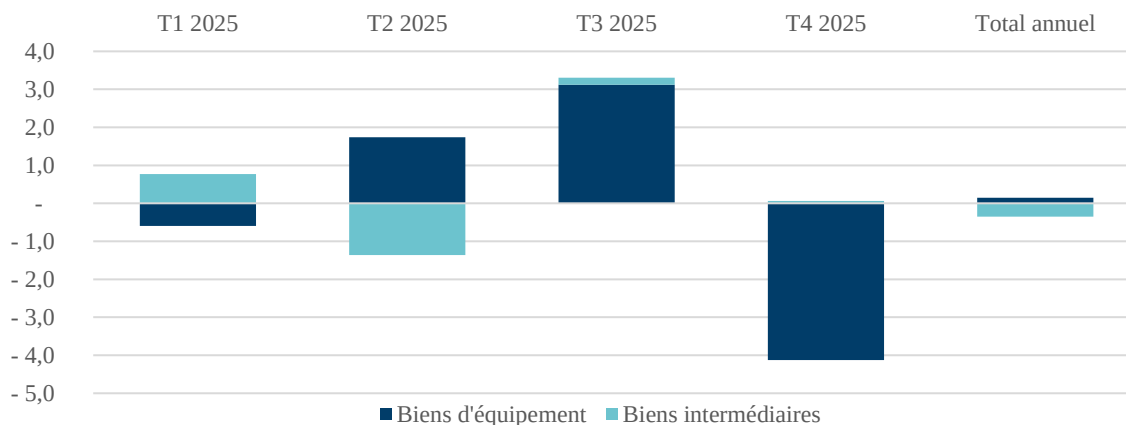
Sources : ISPF ; Douanes ; Unité : point

L'investissement des entreprises et des particuliers en hausse pour l'immobilier :

Les importations à destination des entreprises sont inférieures de 2 % en volume (-0,2 % en valeur) en 2025 par rapport à

l'année précédente. Le volume des importations de biens d'équipement progresse de +2,6 % et ceux des biens intermédiaires reculent de -2,3 %. En valeur, les biens d'équipement augmentent de 0,3 % et perdent 0,7 % pour les biens intermédiaires.

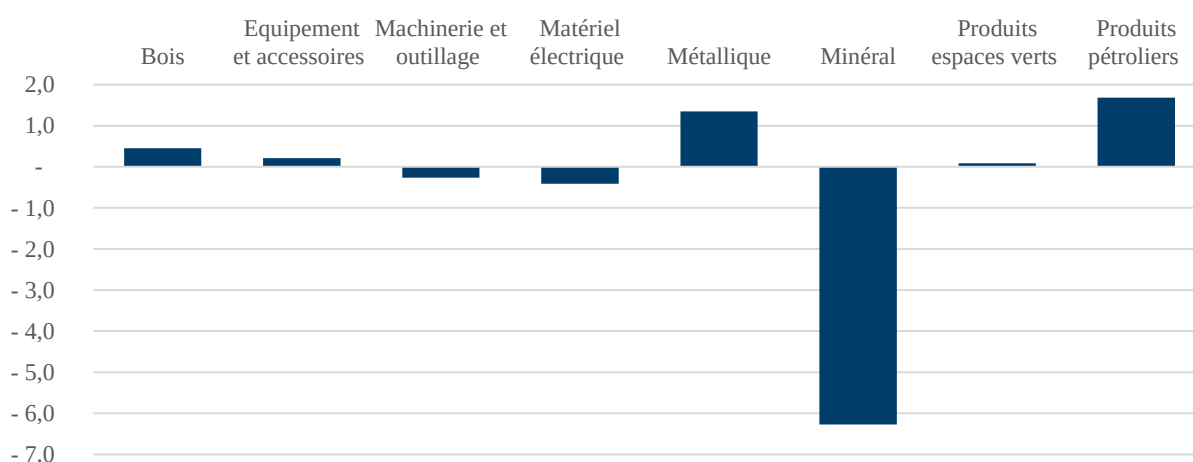
Contributions trimestrielles par produit de l'évolution annuelle des volumes importés à destination des entreprises



Sources : ISPF ; Douanes ; Unité : Point

Les intrants du BTP se contracte en volume (- 3,2 %), après la hausse de 2024. La valeur diminue légèrement plus vite (- 3,8 %) avec le recul global des prix unitaires qui s'observe principalement sur les produits pétroliers (- 9 %), le fer (- 8 %) et les appareils et produits électriques.

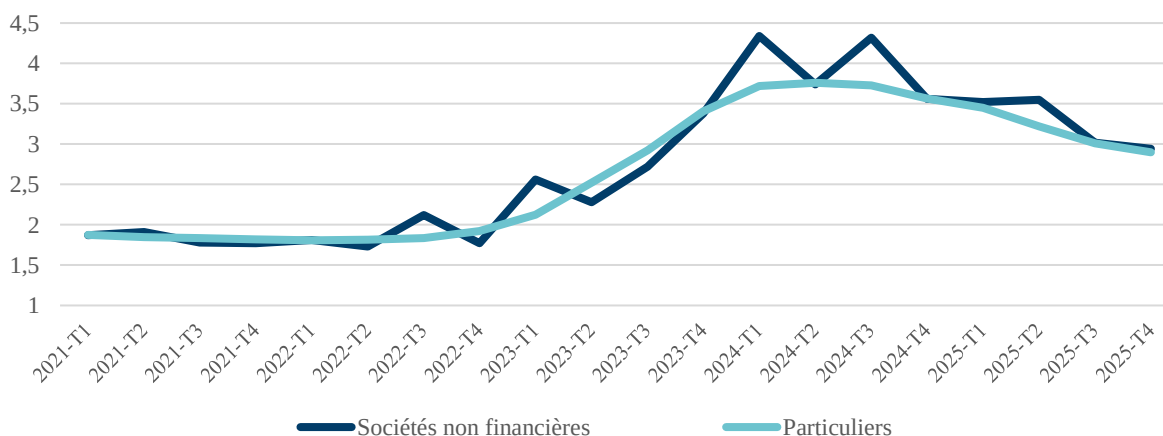
Contributions par produit à l'évolution annuelle des volumes importés à destination de la construction en 2025



Sources : ISPF ; Douanes ; Unité : Point

Avec un coût du crédit immobilier pour les particuliers qui reste élevé mais qui diminue de 15 % en 2025 (3,16 % en 2025 contre 3,69 % en 2024) et un recul des taux qui se poursuit au dernier trimestre (2,94 % contre 3,02 % au troisième trimestre), le niveau des investissements immobiliers des particuliers se redresse pour la première fois depuis 2021 avec un rebond des crédits accordés de 18 % en 2025 à 36 milliards contre 30 milliards de F.CFP en 2024.

Évolution des taux d'intérêt immobilier



Sources : IEOM

Pour les entreprises, le rebond des investissements immobiliers (+ 43 %) et en équipement (+ 8%) fait suite au niveau exceptionnellement bas de 2024 (44 milliards de F.CFP) pour totaliser 49 milliards de F.CFP en 2025, soit 11 % de plus et même 8 % de plus qu'en 2022. Les prévisions d'activité des entreprises de BTP se dégradent sur le deuxième semestre avec un solde d'opinion des entreprises du BTP sur l'activité du début d'année 2026 qui est négatif. Les prévisions d'investissements à un an restent malgré tout bien orientées au quatrième trimestre avec les baisses de taux d'intérêt qui clôturent l'année à moins de 3 % pour la première fois depuis deux ans.

3 Organisation de l'administration

3.1 Présentation et principes d'organisation

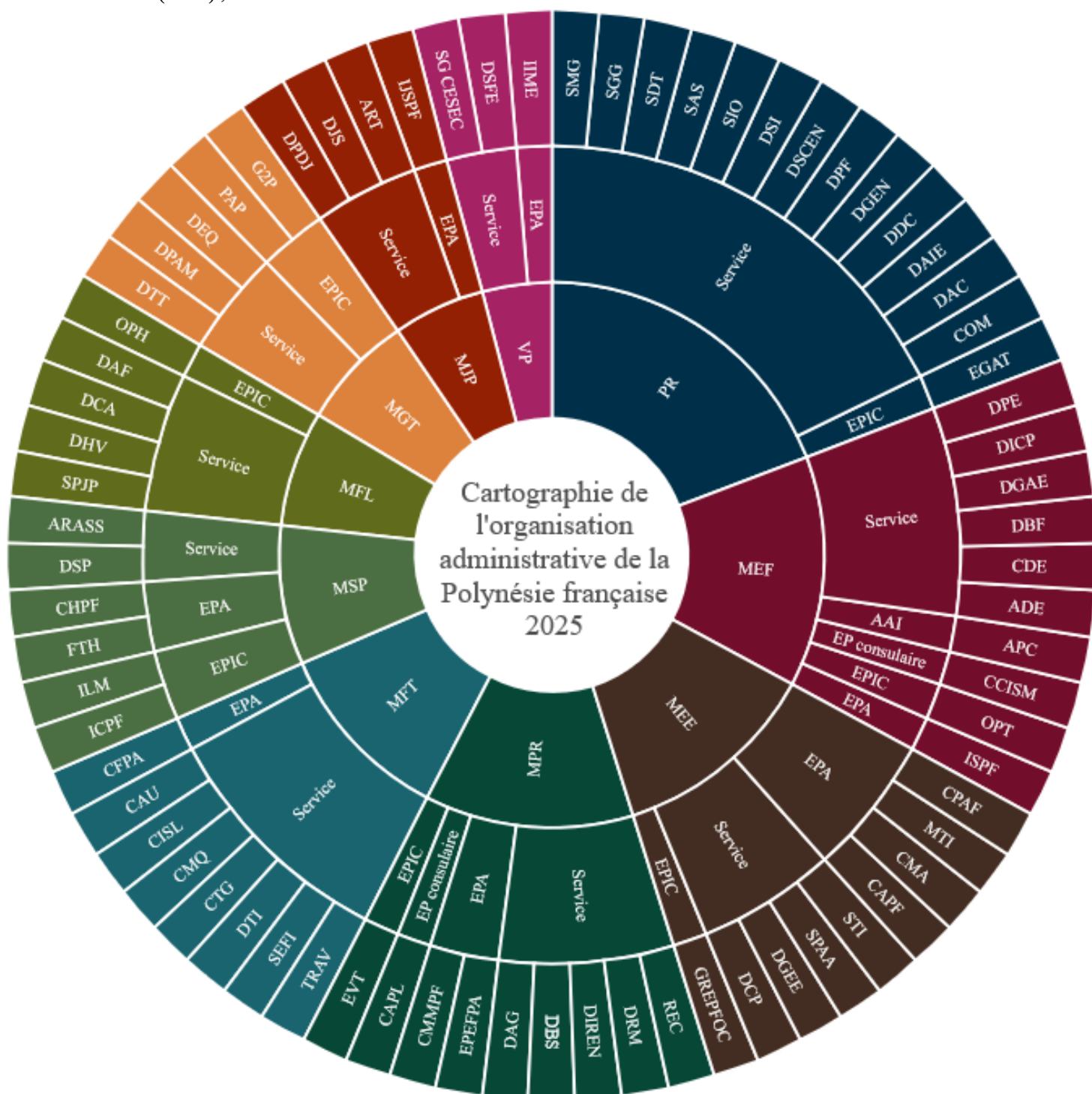
L'organisation administrative de la Polynésie française

Au titre de l'année 2025, l'administration de la Polynésie française est organisée autour de :

- 10 entités ministérielles (MIN) ;
- 5 délégués interministériels (DIM) ;
- 50 services administratifs (SA) ;
- 12 établissements publics administratifs (EPA) ;
- 9 établissements publics à caractère industriel et commercial (EPIC) ;

- 35 établissements publics d'enseignement (EPE) ;
- 2 établissements publics consulaires ;
- 1 autorité administrative indépendante (AAI).

La Polynésie française détient également des participations dans 16 sociétés en activité ainsi que dans un groupement d'intérêt économique (GIE).



* Sont exclus de cette rose, les délégués interministériels (DIM) et les établissements publics d'enseignement (EPE).